

Monsieur le Commissaire

6211-24-073

Vous comprendrez, Monsieur, que la très grande majorité des citoyens sont occupés à gagner leur vie et lorsqu'ils entrent chez-eux, le soir, hommes et femmes ont encore une bonne demi-journée à besogner pour leurs affaires personnelles et élémentaires.

Le manque de temps ne devrait strictement pas être interprété par le BAPE ou le gouvernement comme une irresponsable caution ou acceptation par la population . « IL EN EST TOUT AUTREMENT ». Qu'on pose la question en toute objectivité et la réponse sera aussi claire et nette. J'ai 76 ans, débordé de travail et mon futur se rétrécit. Ce n'est donc pas de gaieté de cœur que l'on m'oblige à m'élever contre la bêtise.

D'abord, je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit et entendu devant chacune des audiences du Bape, partout où il y a Parc Éolien dans la province. En fait, tout a été dit. Les décideurs en ont-ils tenu compte ?

POURQUOI JE SUIS CONTRE LE PROJET :

Dans ma vie, j'ai entrepris des projets à millions. J'ai été responsable de projets et actifs de plusieurs centaines de millions. Ceci ne m'a jamais empêché de dormir. Je suis un bâtisseur de nature. Mais voilà, c'est la première fois que l'on me propose un projet aussi mal ficelé, cousu de fil blanc, sans plan d'affaires crédible. Une insulte à l'intelligence et à la saine gestion. UNE FORTE ODEUR DE VENTE À PRESSION, par une filière de manufacturiers de moulins à vent et de promoteur style « vendeurs de balayeuse » qui souhaitent une signature rapide de la part de politiciens crédules, en mal d'éventuelle reconnaissance de leurs électeurs. Signature rapide dis-je, sans trop de détails, d'interrogations et de compétition. Pourtant on ne parle pas ici du prix d'un simple aspirateur électrique mais d'un engagement qui frisera les cent millions, une fois terminé. Dire que la Commission Charbonneau scrute à la loupe un repas au restaurant, une bouteille de vin ou un billet de spectacle.

Nos élus, c'est à dire, ceux qui nous engagent dans un tel projet sont totalement ignorants du dossier. Inutile de les questionner. A une question adressée au Préfet du temps, sa réponse fut la suivante : « Je ne peux pas vous répondre, mais je sais que ça va marcher et on va de l'avant, tenez-vous le pour dit ».

Quatre réunions d'information bidons ont été tenues à différents endroits. La première a eut lieu à Saint-Ours : les deux cent personnes présentes étaient majoritairement contre. Interprétation des promoteurs dans leurs propos subséquents : « Grande victoire, réussite d'acceptabilité sociale ». Autre réunion à Sorel, salle Janiber, approximativement 200 personnes, un modérateur professionnel d'assemblée venu de Montréal qui ne tolère aucune dissidence ou question embarrassante et qui laisse tout le temps voulu aux questions stupides et « plantées ». Exemple : Les éoliennes peuvent-elles tourner à l'envers ? Suit une longue explication...

Un marché de dupes qui profite à quelques travailleurs mais surtout à des fabricants internationaux et des entremetteurs sans scrupules attirés par le fric facile et rapide. Payer 0.12 cents et revendre 0.06 le kilowatt. Tous les québécois absorbe cette différence qui retourne directement à ceux déjà mentionnés plus haut, surtout pour une énergie dont nous n'avons pas besoin.

Un ingénieur, en charge de l'entretien d'un parc éolien, qui m'était inconnu et rencontré par hasard à qui j'ai demandé : Pourquoi certaines éoliennes ne tournent pas ? Sa réponse : question de vents, certaines peuvent tourner mais pas suffisamment pour produire . L'efficacité d'une éolienne est de 30% dans les endroits propices aux vents. Qu'en sera t'il dans le calme relatif de notre région ? La conjointe de ce dernier qui est également professionnelle, administre ces parcs éoliens, elle m'informe que partout la formule de partage est la suivante, 50/50 des bénéfices et tous les risques à la charge des promoteurs. Quant à nous, nous serons les seuls à absorber une prévisible faillite. S'il y avait quelques profits, ils seront vite aspirés et gobés par notre M.R.C. en devenir.

Nonobstant tout ce qui fut dit, averti, mentionné au cours de toutes auditions présentes ou précédentes : Bruit qui ne s'arrête à peu près jamais, dévaluation des propriétés (qui veut acheter une propriété dans l'emprise d'une éolienne ?), viol de l'environnement et ses occupants au sens large du terme, encouragements béats à la mauvaise administration. Que vous faut-il de plus pour être simplement JUSTES?

Je comprends que le BAPE s'adresse surtout aux questions environnementales mais par ricochet, vous avez également une grande responsabilité d'un point de vue économique. Si un projet failli, il y a conséquences tant environnementales que humaines. Ex. : Mirabel, constructions de porcheries clés en main par des promoteurs, schismes dans les paroisses, ex., une dizaine d'années passées, un agriculteur a voulu changer de vocation pour aller dans l'élevage du porcs, des citoyens agriculteurs étaient d'accord, d'autres contre, le projet fût abandonné mais le schisme demeure.

Aujourd'hui, le développement économique, la prospérité, même la réussite passent par d'autres critères et nouveaux principes dont chaque citoyen doit impérativement tenir compte. Il est aussi faux, de prétendre que l'énergie éolienne est une énergie verte. Que ceux qui n'ont aucun autre moyen s'en prévalent, mais ceci n'étant pas notre cas, pouvons-nous s'il vous plaît, simplement, fermer la « switch » à la bêtise.

En terminant, la question qui me préoccupe est la suivante :
Cet exercice aura t'il servi à quelque chose ou à un simple défoulement collectif ? Les gouvernements qui se sont succédés ont-ils une seule fois refusé un projet suite à vos recommandations ? Sommes-nous que de simples marionnettes ?
Les décideurs auront beau utiliser tous les termes les plus savants, les plus meilleurs, les plus élégants pour nous faire avaler une pseudo-prospérité qui n'est rien d'autre que mercantilisme démodé. Il n'y aura pas de retour en arrière. Les québécois acceptent de moins en moins la bêtise. Ils partagent maintenant d'autres valeurs.

Henri Tousignant,
St-Ours.